



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ÉCHECS DE L'HÉRAULT

Philippe Pascal-Mousselard 25, rue Saint-Jacques 34500 BEZIERS Tel:

06.64.48.23.87 Courriel : ppm34@orange.fr Site: <http://echecs-herault.com/>

Cahier des charges Championnat de l'Hérault par équipes

Le lieu :

- Capacité avoisinant 150 places avec un extérieur sécurisé pour les enfants.
- La sécurité des personnes est bien entendu prioritaire et, si le lieu est sécurisé avec un système d'alarme, prévoir la gestion de celui-ci.
- Prévoir une trousse de premiers secours (si rien n'est prévu sur le site)
- Parking à proximité non accessible aux enfants
- Une salle d'analyse
- Zone pour les arbitres avec alimentation électrique, tables, chaises, et sono
- Buvette : boissons et restauration rapide

Organisation de la rencontre :

- Le Comité prend en charge l'Arbitrage (1 arbitre principal et éventuellement 1 secondant)
- Le Comité prend en charge les récompenses
- Le Club, se charge, dès que la date est connue, de réserver les jeux et pendules auprès de la Ligue
- Le Club doit prévoir le matériel nécessaire au déroulement de la compétition (tables, chaises ou bancs, éventuellement nappes)
- Disposition en 2 zones distinctes, avec un minimum de confort, une salle de jeu et une salle d'analyse
- Disposition des échiquiers (numérotage)
- Prévoir les feuilles de résultats

Organisation générale :

- Liste d'inscription gérée par l'Arbitre principal

Communication de l'événement par le Comité et par le club organisateur

Sécurité :

- Communication locale à la charge du club : Mr le Sénateur, Mr le Maire, Services techniques, Pompiers, Police Municipale.
- Remise des prix en présence d'un élu local et d'un représentant de l'Etat.
- Règlement (Arbitre)
- Assurances (FFE)